

Enjeu citoyen : rendre les campagnes électorales accessibles à ceux qui n'entendent pas ou plus et à tous ceux qui entendent mal

Paris, le 8 février 2017 - Avoir accès aux débats télévisés, aux vidéos disponibles en ligne et aux meetings politiques est essentiel pour pouvoir suivre les campagnes électorales. Le handicap auditif ne doit pas entraver le pouvoir d'action citoyen en limitant l'accès à l'information et par conséquent à l'implication dans la vie politique. C'est pourquoi, le Bucodes SurdiFrance veut alerter et informer sur les moyens d'accessibilité à mettre en œuvre pour que la campagne puisse être suivie par tous.

Pour rendre une campagne accessible aux personnes malentendantes et aux personnes sourdes :

- Un sous-titrage de qualité et exhaustif des interventions télévisées, avec une vigilance renforcée sur les directs
- Un sous-titrage systématique des replays et vidéos en ligne
- Des boucles magnétiques dans les salles où se tiendront meetings, rencontres et conférences
- Une sonorisation de qualité, des boucles à inductions magnétiques ET un dispositif de transcription simultanée de la parole pour toutes les rencontres, conférences, meetings
- Une communication qui signale la présence de ces dispositifs, sur place et dans les supports de communication qui l'annoncent
- Des interprètes en langue des signes pour les personnes sourdes qui utilisent la LSF

L'indispensable boucle magnétique



Ce pictogramme - oreille barrée avec un T - signifie que le lieu est équipé d'un système d'écoute accessible aux personnes malentendantes qui portent des appareils auditifs équipés de position T (ou MT). Une documentation, intitulée « [La BIM en questions](#) » publiée en 2015 par le Ministère du Développement Durable précise le sujet.

Sans oublier la transcription en temps réel

La transcription simultanée consiste à diffuser par écrit, à la vitesse de la parole, l'intégralité des échanges sur grand écran. Ce dispositif permet une compréhension des informations non entendues et donne accès à l'ensemble des interventions pour les personnes pour qui la boucle à induction magnétique ne suffit pas.

Si le public des personnes malentendantes ou devenues sourdes au cours de la vie est rarement concerné par l'accessibilité en langue des signes française, il nous semble toutefois nécessaire de rappeler l'importance de la mettre en place systématiquement afin de rendre ces informations accessibles aux personnes sourdes qui communiquent dans cette langue.

Notre fédération d'association s'engage à relayer l'information et à valoriser au sein de son réseau les initiatives qui auront été mises en place afin que les 6 millions de citoyens concernés par une déficience auditive aient un égal accès à l'information.



Association Bucodes SurdiFrance

Maison des associations du 18ème - 15 passage Ramey (boîte 83) - 75018 Paris

Tél. : 09 72 45 69 85 | E-mail : contact@surdifrance.org | Site internet : www.surdifrance.org

Reconnu d'utilité publique, le Bucodes SurdiFrance fédère des associations de personnes malentendantes et devenues sourdes dans toute la France. Il publie chaque trimestre le magazine 6 Millions de Malentendants.